

EPE - ALGERIE TELECOM – SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TIARET
N.I.F : 000.216.299.0330/49

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
PAR VOIE DE PRESSE
N° 61/AT/DO.Tiaret/SDFS/DAL/2018 (Relance)

La Direction Opérationnelle de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'Offres national restreint N° 49/AT/DO.Tiaret/SDFS/DAL/2018 portant sur **REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE CT1 (Guittoune Ali)**, qu'il a été déclaré infructueux.

De ce fait, cet avis d'appel d'Offres national restreint **est relancé** sous le numéro **61/AT/DO.Tiaret/SDFS/DAL/2018** (Relance) pour :

REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE CT1 (Guittoune Ali)

Les entreprises qualifiées, spécialisées dans le domaine, intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres, peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement d'une somme de quatre mille dinars (4 000,00 D.A) non remboursable, auprès du :

Bureau du secrétariat de la Direction Opérationnelle de Tiaret, Boulevard de l'ALN.

A l'appui de leurs Offres, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés et cités dans le cahier des charges.

Les deux enveloppes relatives à l'offre technique et à l'offre financière doivent être insérées dans une troisième enveloppe, anonyme et sans aucune inscription ou marque permettant l'identification du soumissionnaire. Elle doit comporter seulement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 61/AT/DO.Tiaret/SDFS/DAL/2018 (relance)
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE CT1 (Guittoune Ali)
« Soumission à ne pas ouvrir »**

Les soumissionnaires devront déposer leurs plis à l'adresse suivante :

Bureau du secrétariat de la Direction Opérationnelle de Tiaret, Boulevard de l'ALN.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution dans la presse nationale, à 14H00.

L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de l'offre à 14h00 heures en séance publique, au siège de la Direction Opérationnelle de Tiaret, Boulevard de l'ALN.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.